

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

61068
227

LE REVEIL

POLITIQUE—LITTÉRATURE—THÉÂTRE—BEAUX-ARTS

VOL. 3

MONTREAL, 7 SEPTEMBRE 1895

No. 53

SOMMAIRE :

Avis Important, *A. Filiatreault*.—Notre Anniversaire, Deuxième année, *Duroc*.—L'Œuvre de l'abbé Proulx, V. R. U. L. M., *Universitaire*.—Les livres d'école, Prix exorbitants, *Pater Familias*.—Le Petit Catéchisme, *Libéral*.—Chronique Théâtrale, *Arlequin*.—L'Exposition de Montréal, *Canadien*.—Correspondance : Monument vs. Curé, *Memento*.—L'Alliance Française, *L'Évangéline*.—Les petites misères du journalisme, (de *L'Opinion Publique*), *Rémi Tremblay*.—L'Actualité : Un Concours d'Apologétique Chrétienne.—La Vie Drôle, *Alphonse Allais*.—Le Retour, *Guy de Maupassant*.

Les conditions d'abonnement au RÉVEIL ne sont pas les conditions ordinaires des autres journaux. Nous livrons le journal à domicile (franco) à raison de 25 cts. par mois, payable au commencement de chaque mois. Tout ce que nous demandons au public est de voir le journal.

Les abonnements en dehors de Montréal sont payables tous les quatre mois et d'avance. Nous enverrons un numéro échantillon gratuitement à tous ceux qui en feront la demande. Veuillez adresser vos lettres au

Directeur du RÉVEIL,

Boîte 2184,

Montréal.

AVIS IMPORTANT

Tous les jours nous recevons des plaintes des abonnés du RÉVEIL, qui nous disent que le journal ne se rend pas à destination. C'est très flatteur pour le rédacteur du journal, mais fort ennuyeux pour les abonnés et la direction. Nous prions, en conséquence, tous nos abonnés de nous avertir aussitôt qu'ils auront constaté qu'un numéro n'a pas été livré. Ceux qui désirent faire relier les numéros de la première année sont priés de nous en avertir. Le coût d'une demi-reliure est 75c. Nous remplacerons avec plaisir tous les numéros perdus.

A cette époque de renouvellement, nous prions nos abonnés de ne pas nous oublier et de rendre à César ce qui appartient à César.

A. FILIATREULT.

NOTRE ANNIVERSAIRE

20^{ème} ANNÉE

Un an, cinquante-deux numéros !

Vous figurez-vous bien, ami lecteur, qui parcourrez d'un œil rapide, en dégustant votre café, ce que ces pages dans lesquelles nous mettons tout notre être, toute notre responsabilité, tout notre amour et toutes nos haines représentent de grammes et de milligrammes de cervelle triturée et broyée ?

Concevez-vous aussi quelle satisfaction nous pouvons éprouver lorsqu'arrivés à une étape comme celle-ci dans la côte que nous gravissons, nous pouvons enfin nous retourner et contempler le chemin parcouru en nous disant : je ne savais pas que ce fût si haut ?

Lorsque cette main qui s'appesantit sur notre col chaque jour, en nous disant : marche, marche,—comme le fait l'Éternel au Juif damné,—cesse pour un instant de nous surmener, avec quelle joie nous relevons la tête !

Aussi me voyez-vous bien fier aujourd'hui. Nous avons doublé le cap de la 52^e.

En tête de ce numéro nous affichons avec orgueil le numéro flamboyant du deuxième volume.

Nous en éprouvons tout l'épanouissement naïf de la jeune mère qui constate l'apparition de la première dent à son premier né. C'est la joie du gamin qui met sa première culotte, de la jeune fille qui lit la première lettre d'amour ; c'est la satisfaction enfantine que l'homme éprouve à tous les échelons de la vie en face d'un travail accompli.

Je viens de m'installer devant cette pile de cinquante-deux numéros dont j'ai promis de faire ici une revue, je viens de les feuilleter, d'y rechercher les impressions de toute une époque, de relire ces *Duroc* où chaque samedi je jette, un peu brutalement peut-être — on me l'a dit — un peu rageusement aussi, les colères qui m'animent ou les satisfactions qui me rassènèrent dans les mille incidents de la vie ordinaire ou de notre existence sociale et politique.

Eh bien, je vous le dis franchement et hum-

blement, je n'ai pas une ligne à retrancher de ce que j'ai écrit, et le *RÉVEIL* n'a pas une page qui fasse tache ou dont il doive rougir si on la discute auprès de son programme.

Nous avons promis un travail de régénération et de liberté.

Nous avons tenu parole ; toutes les idées neuves, généreuses et belles ont trouvé chez nous amour et soutien.

Sentinelle vigilante de l'intégrité et de l'inviolabilité des droits du citoyen, nous avons combattu la grande cause du peuple sans nous attaquer aux hommes, mais en couvrant de notre bouclier les tables de marbre où la loi est inscrite en lettres d'or brillant.

Surtout et avant tout, nous avons lutté pour la grande cause de l'enseignement.

“ L'éducation est le pain du pauvre, ” avons-nous dit, et nous avons tout fait pour que ce pain ne fut pas souillé au contact de mains crasseuses ou venimeuses. Nous avons proclamé notre sympathie pour l'école publique, l'école commune où les enfants de toutes les races, de toutes les langues, de toutes les religions et de toutes les conditions s'asseoient aux mêmes tables, sur les mêmes bancs et écoutent les mêmes enseignements en apprenant de la sorte à s'aimer et à se respecter comme des frères et comme des citoyens d'un même pays uni et libre.

Dans cette question des écoles du Manitoba, qui menace de bouleverser le pays tout entier et de mettre aux prises des hommes qui devraient être frères, nous avons pris une position bien tranchée.

Le *RÉVEIL* est en faveur des écoles communes, laïques et obligatoires pour toute la Puissance du Canada, indistinctement ; et du train dont vont les choses, nous n'aurons pas beaucoup à attendre pour voir triompher notre idée.

Nous nous sommes occupés beaucoup aussi de l'abolition des exemptions de taxes. Un incident trop récent pour qu'il soit nécessaire de le rappeler a prouvé que nous n'avions pas fait un travail inutile. La force même des

choses a triomphé des obstacles et avant un an les communautés religieuses qui nous écrasent de leur opulence insolente, rendront gorge et paieront taxes comme le plus humble citoyen. Des élections municipales auront lieu l'année prochaine et le RÉVEIL saura reconnaître dans le tas les hommes sur lesquels on peut compter pour imposer cette légitime obligation aux accapareurs des biens nationaux.

Le RÉVEIL a dénoncé au public cette tentative de supprimer les écoles normales pour mettre le professorat aux mains exclusives de la calotte et de la soutane sans contrôle public. Nous croyons avoir tué l'idée dans l'œuf et nous avons eu tout le public pour nous. Loin de nous l'idée obtuse de taxer d'ignorance les porteurs de l'habit religieux. Dieu merci, il y a trop d'exemples des hauts travaux scientifiques et littéraires accomplis par des religieux de tous ordres et toutes nationalités, travaux que le monde entier glorifie, mais c'est la clique que nous voulons repousser loin de nos enfants, ceux qui n'osent pas passer des examens et qui comptent sur leur vêtement noir pour crétiniser à leur gré les générations. Guerre à ceux-là !

La question universitaire nous a largement occupé au cours de cette année. Pauvre Université Laval, que de bêtises on commet en ton nom !

Comment ne peut-on trouver dans notre population française cinquante citoyens disposant de dix mille dollars chacun pour nous créer une belle Université Libre ? N'est-il pas inconcevable que cette même population qui se laisse drainer des millions pour des couvents et des monastères, des églises et des presbytères se trouve impuissante, émasculée lorsqu'il s'agit de l'enseignement et est obligée de s'en rapporter à l'Église qui les traite à la façon d'Ugolin dévorant ses enfants pour leur conserver un père.

L'uniformité des livres d'écoles, la réforme du traitement des instituteurs, la création d'un ministère de l'instruction publique responsable au peuple, l'institution d'écoles agricoles, industrielles et mécaniques, la révision complète

des cours scolaires, l'émondage des cours classiques, la reconstitution du matériel d'écoles, telles sont les questions auxquelles nous avons porté toute notre attention et qui figurent toujours en tête de notre programme.

L'alcoolisme et le snobisme, les deux défauts de notre race, dans le haut comme dans le bas de l'échelle ont attrapé de notre part de vigoureux coups de patte et de sanglantes égratignures qui ont laissé leur marque.

Et maintenant, glanons parmi nos souvenirs pour passer en revue les incidents marquants de cette campagne d'une année de durée.

La mort de ce pauvre Mercier est un événement que l'on ne peut rappeler sans un sentiment de profonde douleur, malgré tout le mal qu'il a fait à la cause libérale avancée. Ses intentions étaient droites et il n'était pas au fond l'adulateur du clergé qu'il s'est montré pour ses fins politiques. Il ne partageait pas nos vues mais il ne se faisait aucune illusion sur la valeur intellectuelle et morale de ceux qu'il était obligé de subir et de leurrer "*Divide ut regnes.*"

L'érection du monument de Chénier est encore dans l'année qui vient de s'écouler un de ces jours qui doivent être marqués d'une pierre blanche : *alba lapide.*

Nous nous sommes exprimés d'une façon assez catégorique sur la signification que nous voulons attribuer à ce monument pour qu'on nous dispense de plus ample déclaration, mais il est bon de profiter de l'occasion pour remercier les patriotes qui ont accompli l'œuvre, le comité qui a mené à bonne fin cette énorme tâche :

L'hon. David Marsil, président-honoraire ; l'hon. H. Mercier et M. Louis Fréchette, vice-présidents honoraires ; M. A. T. Lépine, président effectif ; Dr J. M. Beausoleil, vice-président-effectif ; M. L. J. Hérard trésorier ; MM. P. J. A. Voyer et Lucien Forget, secrétaires ; M. J. O. Pelland, assistant-secrétaire ; et de MM. F. L. Béique et Raymond Préfontaine, avocats ; H. A. A. Brault, notaire ; A. Caron, capitaliste ; A. Carmel, imprimeur ; Gonz. Desaulniers, avocat et journaliste ; Marc Sanvalle, A. Filiatreault et Chas. Marsil, journalistes ; H. Cadieux et Oct. Lemay, entrepreneurs ; G. A. Dumont, libraire ; P. E. Paquette et L. H. Boisseau, marchands.

De l'autre côté, il est sain, à titre de mémoire,

d'enregistrer les noms des *chouayens* qui ont voulu empêcher l'achèvement de cette œuvre de réparation patriotique :

Les voici : J.G. Laviolette, J.D. Rolland, H.C. Cadieux, L. J. A. Derome, Eusèbe Sénécal, Abraham Rastoul, N. Quintal, B. A. T. de Montigny, L. O. Hétu, E. L. de Bellefeuille, C. R., F. X. Saint-Charles, R. Bellemare, L. J. A. Surveyer, F. X. Lanthier, Dr Hingston, P. P. Rottot, Dumont Laviolette, A. Laporte, C. B. Lanctôt, D. Ouimet, T. Doucet, Alp. Leclair, A. J. Boucher, L. W. Telmosse, C. H. Letourneux, M. O. Galarneau, D. Masson, Alfred Masson, Charles Lacaille, Chs. Chaput, E. St-Denis, Ludger Gariépy, Séraphin Saint-Onge, Jacques Grenier et Alphonse Desjardins.

Toutes ces bonnes binettes sont justes mères pour le marguillage et ne devront pas être oubliées dans les évocations malédictives de la jeunesse canadienne.

Et puis, marchons, marchons, le temps nous pousse.

Où sont encore nos luttes : loteries, pèlerinages, bazars et pain de St-Antoine, miracles et mesmérisme, guérisons et hypnotisme, voilà encore tous les crimes ou toutes les farces que nous avons combattus et que nous avons domptés.

La catastrophe de Craig's Road et l'écrabouillement des pèlerins a ouvert les yeux de la foule en fermant ceux des fidèles; et du coup a imposé un temps d'arrêt à toutes ces spéculations.

Snis-je au bout de mon rouleau, ai-je promencé un coup d'œil assez convergent sur toute notre œuvre. J'é ne le crois pas.

Nous avons tant fait qu'il me semble impossible que cela puisse tenir en si peu de place.

Mais qu'on me permette de rappeler une chose.

Nous avons reçu un legs sacré, la défense de la cause du *Canada-Review*, qui est la défense de la cause de la liberté de conscience et de parole.

Le mois qui s'ouvre va voir la seconde phase de la lutte désespérée que des libéraux, myrmidons, ont entamée contre le castorisme géant, géant par la bêtise et par la richesse.

N'abandonnons pas la cause du *Canada-Review*.

Que tous ceux auxquels est cher ce grand

drapeau de liberté, qui couvre de son ombre bienfaisante toute notre contrée, se lèvent et protestent contre toute atteinte et contre toute souillure.

Défendons-nous et défendons-le !

Aux armes citoyens !

DUROC.

L'ŒUVRE DE J. B. PROULX V.R.U.L.M.

(6ème article.)

La lettre suivante de J. B. Proulx, V. R. U. L. M., nous semble de nature à avancer énormément la cause de l'Université.

IX

Hôpital St Joseph à Victoria, C. B.

8 avril 1894.

Sa Grandeur Mgr Ed. Chs. Fabre,
Archevêque de Montréal.

Monseigneur,

Depuis plusieurs jours, je pensais à écrire à Votre Grandeur ; la Semaine Religieuse, que je viens de lire, est la goutte d'eau qui fait renverser la coupe. Je veux parler du numéro du 31 mars, où M. Dauth (je suppose que c'est lui, j'ai cru reconnaître sa marche lesté et rapide) nous raconte, à grands traits, "L'inauguration de la Cathédrale", et où M. Bruchesi a déposé une de ses perles littéraires. Il me semblait assister à la joie générale, à la vôtre, à celle de M. Racicot, qui la cachait en dedans. Il est donc livré au culte, ce monument unique en Amérique. Les cathédrales d'Europe ont été l'ouvrage des siècles ; un quart de siècle a suffi pour élever celle-ci. Il est vrai qu'elle n'a pas leur richesse. Mais, ici comme là-bas, laissons faire le temps, et nous verrons dans cent ans ! Ses bases sont assez puissantes, ses piliers assez solides pour porter les splendeurs dont la dévotion des peuples viendra l'orner. Dans cent ans, il y aura dans le monde trois grandes églises consacrées en l'honneur des trois principaux apôtres qui ont prêché la foi de Jésus-Christ : St. Pierre de Rome, St. Paul de Londres, et St. Jacques de Montréal.

Quelles ne sont pas les destinées du diocèse de Montréal, du diocèse de Marie. Le Diable peut bien essayer d'y faire des siennes ; il sent que là est le foyer de l'apostolat catholique dans l'Amérique du Nord. Cette pensée me frappe davantage, au fur et à mesure que je traverse les plaines de l'ouest, que je pénètre les montagnes de la Colombie, que je longe les côtes de l'océan Pacifique. Presque partout, une voix canadienne, le plus souvent une voix montréalaise, a porté pour la première fois sur ces plages lointaines la bonne nouvelle. Toutes ces églises florissantes rappellent avec honneur, pour ne parler que de ceux qui ne

sont plus, les noms des Provencher, des Thibault, des Blanc, des Brouillet, des Demers.

Mgr Modeste Demers ! tout ici rappelle son souvenir. J'ai sous mes fenêtres, à dix pas, son palais épiscopal, *claire-bordé* en planchettes grises ; il sert d'hôpital pour les maladies contagieuses. Un peu plus loin, dans le jardin, on voit, couvert avec soin d'une proprette petite bâtisse *ad hoc*, le puits de Mgr Demers. Sa Cathédrale a été transportée toute ronde au couvent, où elle sert de chapelle, retapée, rafraîchie ; mais ce qui n'a pas besoin d'être rajeuni, c'est sa mémoire, au fond des cœurs, de tous ceux qui l'ont connu.

Je viens de nommer le couvent : mais Montréal n'est-il pas le lieu béni dans la vigie du Seigneur, où sont implantées ces maisons-mères, ces pépinières d'où partent, en si grand nombre, par centaines, ces religieuses dévouées qui répandent les bienfaits de l'instruction chrétienne, qui soulagent toutes les misères humaines, par toute cette vaste étendue de pays, le Manitoba, l'Assiniboya, l'Alberta, la Saschatchewan, l'Athabaska-Mackenzie, la Colombie, le Washington, l'Orégon, la Californie. J'arrête ici mon dithyrambe : il est cependant bien au-dessous de mon admiration, et de la reconnaissance que nous devrions avoir pour le Dieu de toutes bontés, qui a choisi notre pays pour de telles destinées.

Du reste, je parle de choses qui ne sont pas inconnues à Votre Grandeur, puisqu'elle a poussé une pointe jusqu'aux rivages du Pacifique. En maints endroits, j'ai rencontré les traces du souvenir qu'elle a laissé après elle, à St. Boniface, à St. Norbert, à Victoria ; seulement, ici, on trouve que son passage a été trop rapide.

Ma santé s'améliore chaque jour, je supporte bien mieux la fatigue. Je puis lire un peu, mais pas longtemps. De St. Boniface, j'ai arrêté trois jours à Calgary, un à Field au sommet des Rocheuses, un à Vancouver ; je serai à Victoria un peu plus d'une semaine, puis je me rendrai par mer à San Francisco. Je m'éloigne toujours ; mais, de loin comme de près, croyez que je demeure avec le plus profond respect,

De Votre Grandeur,

Monseigneur,

Le très humble et très dévoué serviteur

J. B. PROULX, *ptre.*

LES LIVRES D'ECOLE

PRIX EXORBITANTS

Nous donnons ci-après la liste des livres qu'un élève de cinquième année, aux écoles des commissaires, est obligé de se procurer. Il y a en plus la mensualité de \$2.00 à payer. Cela forme un montant de \$30 par année, au minimum que les parents sont obligés de déboursier pour l'éducation d'un enfant dont l'âge,

dans la grande majorité des cas, ne dépasse pas quatorze ans. Il faut bien remarquer, aussi, que ceci ne s'applique qu'aux écoles laïques, où la culture de la carotte est strictement prohibée. Ce que ça doit être dans *nos institutions* !

Le catéchisme des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa.....	\$0.06
Cinquième livre, série Montpetit.....	0.50
Grammaire française complète de Robert.....	0.30
Exercices orthographiques en rapport avec la grammaire complète de Robert.....	0.30
Histoire du Canada par Miles.....	0.25
Nouvelle géographie intermédiaire, par les frères des écoles chrétiennes.....	0.45
Dictionnaire de Larousse, illustré avec 5.000 articles concernant le Canada.....	1.00
Dominion Catholic Fourth Reader.....	0.50
Lennie's English Grammar.....	0.30
Nouveau Cours de langue Anglaise.....	0.30
Arithmétique Commerciale par les frères des écoles chrétiennes.....	0.70
Williams et Rogers First lessons in Book-Keeping	0.75
Office de la Ste Vierge (lecture latine).....	0.25
Blancs pour la tenue de livres, série de 4 cahiers	0.40
Cahiers de devoirs journaliers.....	0.15
Ardoises.....	0.10
Cahier d'écriture Payson, Dunter et Scribner...	0.10
Patent cover and blotter for copy-books, large or small.....	0.02
Méthode Nationale de dessin par E. Templé....	0.03
Plumes, porte-plumes et crayons.....	0.10
Total.....	\$6.61

Et dire que dans les pays civilisés, où il n'y a pas encombrement de soutanes, l'éducation se donne pour rien.

PATER FAMILIAS.

L'EXPOSITION DE MONTREAL

La semaine prochaine, jeudi le 12 courant, les vastes terrains de la Compagnie d'Exposition de Montréal seront ouverts au public. Le nombre des entrées est plus considérable que jamais il n'a été, et il y a tout lieu de croire que la population tout entière de la Province répondra à l'appel qui lui est fait de venir, *de visu*, constater les progrès réalisés depuis deux ans dans notre pays.

C'est faire acte de patriotisme d'encourager ces grandes réunions par sa présence, en même temps que l'on y trouve une excellente occasion de s'instruire.

CANADIEN.

LE PETIT CATECHISME

Les habitants de la Province de Québec doivent seize mille piastres au RÉVEIL.

Voici comment :

Il y a un an, le "Petit Catéchisme des Provinces Ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa," qui est la propriété du Cardinal-Archevêque de Québec, paraît-il, se vendait 10 cents pièce. Il est vrai de dire que le livre coûte $\frac{7}{8}$ de cents à ses éditeurs. Cette année le même catéchisme est annoncé et vendu à 6 cents pièce. Or, il s'en vend 400,000 par année, ce qui fait une différence de \$16,000 en faveur du père de famille que nous avons gagnée pour lui. Nous n'exigerons pas le paiement immédiat de cette somme, mais nous sommes prêts à régler pour 25 cents dans la piastre.

LIBERAL.

CHRONIQUE THEATRALE

La saison des bains de mer et des villégiatures touche à son terme et bientôt tout le Montréal élégant va regagner sa bonne ville.

Nous nous demandons il y a quel temps quels plaisirs ou quels délassements allait nous offrir cet hiver la métropole du Canada et si, comme depuis deux ans, le théâtre de la rue Ste-Catherine allait faire tous ses efforts pour répondre aux besoins et aux encouragements du public.

Aujourd'hui, il ne semble plus y avoir de doute, et la saison théâtrale qui va s'ouvrir à la fin du mois ne peut manquer d'obtenir un grand succès.

Dans notre dernière chronique, nous avons déjà donné les noms d'une douzaine d'artistes que leur passé semblerait recommander à l'attention du public.

Signalons aujourd'hui parmi les nouveaux engagements ceux de Mlle Monrieux.

Mlle Vandiric Issiani.

M. Castel.

Trois artistes qui sont connus du public européen.

M. Castel est un premier prix de conservatoire de Paris. On assure que pendant le temps qu'il a passé à l'Opéra, il a su rendre très heureusement les rôles qui lui ont été confiés. C'est donc une bonne note.

Mlle Vandiric Issiani, forte chanteuse, n'en est pas à ses débuts en Amérique. A la Nouvelle-Orléans elle a très bien figuré à côté de Mme Lematte dans l'opéra. C'est, dit-on, une des belles voix de France.

Mlle Monrieux serait une lère chanteuse légère d'une virtuosité indiscutable.

L'administration du Théâtre Français marche donc à grands pas. Elle a promis beaucoup et pour répondre à ses engagements, elle n'hésite pas à s'imposer les plus lourds sacrifices. Elle semble vouloir parer à toute éventualité et, en cas de défaillance d'un artiste, elle veut le remplacer immédiatement. Elle tient, comme l'on dit vulgairement, à faire de bonne besogne et nous ne saurions la blâmer de tenir l'œil grand-ouvert.

Dans la salle, les travaux sont presque terminés. Non seulement au rez-de-chaussée, il y a de chaque côté sept loges au lieu de quatre, mais tout autour du balcon se développe une longue ceinture de nouvelles loges qui, à mon humble avis, n'auront pas à faire repentir ceux qui les auront louées.

Pour l'audition d'œuvres musicales elles sont d'une disposition des plus propices.

Tout semble présager un bon avenir. Le public s'en rend bien compte car déjà les abonnements sont très nombreux. Nous avons donc pleine confiance dans cette entreprise qui ne peut être qu'agréable et utile à la population de Montréal.

ARLEQUIN.

CORRESPONDANCE

MONUMENT vs CURE

M. Le Rédacteur,

Le Nord de St-Jérôme, dans un article paru la semaine dernière et intitulé "A un de nos correspondants," se donne beaucoup de peine pour s'excuser auprès d'un de ses collaborateurs de ce qu'il n'a pas publié un manuscrit touchant l'érection d'un monument au regretté curé Labelle. Cet article, signé : "Un des Rédacteurs" est rempli d'inepties et nous montre jusqu'à quel point peut aller l'aquatt, patissement—puisque c'est l'expression consacrée.

Ainsi, quand c'est de notoriété publique à St-Jérôme que le curé Lafortune a promis de se mettre à la tête du mouvement de l'érection d'un monument à la mémoire de Monseigneur Labelle Un des Rédacteurs-là vient nous dire le contraire ! On ne saurait être plus impudent !

Vous avez beau essayer d'insinuer que votre M. Lafortune est un modèle de désintéressement, vous avez beau crier sur les toits qu'il est dévoué aux intérêts de ses ouailles, et vous pouvez même tenter d'écouler son nom à celui de son prédécesseur, tout cela ne nous fera pas oublier celui que nous pleurons tous et dont le souvenir est profondément enraciné dans nos cœurs.

M. le curé Lafortune ! En voilà un désintéressé, lui qui ne pense qu'à son bien-être personnel. Et puis, est-il assez économe ! Imaginez donc ! Depuis qu'il dessert la paroisse de St Jérôme, il a réussi à économiser \$20,000, s'il vous plaît ! Naturellement, ces vingt mille dollars il les a mis de côté sagement, et il s'est empressé, quand il a eu cette somme en banque, de dire au conseil de la Fabrique : " Messieurs, je n'ai pas besoin de vous, pour construire un presbytère, j'ai tous les fonds qu'il me faut, et je construis."

Et c'est alors qu'on a vu arriver à St Jérôme une nuée d'ouvriers de Joliette et d'ailleurs pour commencer la construction de l'édifice qui nous fera tant honneur ! M. le curé Lafortune n'aimait pas à donner du travail à nos pères de famille ici, afin de bien nous prouver qu'il s'occupe de nous comme de sa plus vieille chemise—s'il en porte, j'en doute, il est si économe.

Si vous saviez M. le rédacteur, comme nous le détestons ce curé autoritaire, blagueur et ignorant. Nous payons pourtant assez cher pour avoir des directeurs spirituels quelque peu passables ; mais on dirait que notre Ordinaire a choisi notre ville pour y envoyer la crème des ignorants de son clergé.

De grâce M. *Un des rédacteurs du Nord*, taisez-vous, ne nous parlez plus de M. le curé Lafortune, quand vous agitez la question du monument du curé Labelle laissez-le à son presbytère, à son château, cet homme qui n'a pas eu assez de charité pour prendre la direction de ce mouvement et a ainsi manqué à un engagement solennel. Laissez-le à son opulence, qu'il nous pressure tant qu'il pourra pour faire vivre sa famille et ses amis, qu'il aille en Terre Sainte pour nous reparler encore de *Il santissimo Bam...mbino* ! et n'en parlons plus. Tous les paroissiens de St Jérôme le connaissent lui et sa générosité. Pourquoi, plutôt vous, M. *Un des Rédacteurs*, ne vous serviriez-vous pas de tout votre influence auprès des directeurs de votre journal pour que le *Nord* prenne la tête du mouvement de l'érection d'un monument à la mémoire de notre regretté curé ? Ne voit-on pas tous les jours de grands journaux parisiens demander des souscriptions publiques pour telle ou telle bonne œuvre ? Pourquoi votre journal, qui n'a eu qu'à se louer des bienfaits à lui prodigués par le curé Labelle, n'ouvrirait-il pas des listes de souscriptions ? Qu'on ne s'occupe pas du curé, qu'on laisse de côté le faineux comité d'antan.

Qu'on fasse appel à la générosité des amis de Mgr Labelle et on verra bientôt s'élever, sur un petit coin de terre qu'on aura acheté sur la rue Labelle — et non la rue *Principale*, comme dit toujours le curé Lafortune, afin d'éviter de prononcer un nom qui lui donne des cauchemars — un bronze qui dira à la postérité que notre ville a aimé, a adoré son vénérable curé

Labelle et qui prouvera aux envieux et aux esprits étroits d'aujourd'hui qu'à St Jérôme on peut se laisser influencer pour un temps par M. le curé Lafortune, mais que, quand le cœur parle, tous les obstacles sont foulés aux pieds.

MEMENTO.

St-Jérôme, 14 Septembre 1895.

L'ALLIANCE FRANÇAISE

Les deux mots que nous mettons en tête de cet article ont déchainé dans notre beau Canada, il n'y a pas très longtemps, des tempêtes d'invectives. Pour avoir dit quelque bien d'une association dont l'unique but est la diffusion de la langue française en dehors de la France, des personnes que nous croyons fort honorables ont été irrémisiblement compromises dans certains milieux saints où les reins et les consciences du prochain sont scrutés, sondés et jugés—sauf appel.

Nous connaissons même une personne, d'ailleurs très éclairée, à laquelle fut faite, au nom de l'Alliance française, des offres de secours en argent au profit des écoles françaises de sa paroisse, et qui consulta d'abord un théologien de marque pour savoir s'il lui était en conscience permis de recevoir de l'argent d'une institution condamnée par l'Eglise.

Condamnée par l'Eglise ! Voilà le grand mot ; voilà le grand moyen !

Quand on veut tuer son chien, on dit qu'il est enragé.

Quand on veut se débarrasser d'un homme qui nous déplaît, si c'est un Canadien on le dit franc-maçon ; si c'est un Français, on insinue qu'il est républicain, et, malgré Léon XIII, on le fait condamner par l'Eglise, c'est-à-dire qu'on le prétend condamné.

Nous n'entendons pas ici justifier la franc-maçonnerie, laquelle est effectivement condamnée par notre Sainte Mère l'Eglise Catholique. Mais nous voulons avertir nos lecteurs que l'Alliance-française, elle, n'est pas condamnée par Rome.

Elle a été condamnée par un minuscule journal religieux de la province de Québec, qui a découvert, ce que personne autre n'a jamais pu confirmer, un prétendu décret de censure lancé par un certain évêque d'une certaine colonie anglaise, l'évêque de l'Île Maurice, croyons-nous, et ratifié par la Propagande. Le rédacteur de ce journal soi-disant religieux avait trouvé ce moyen pour ruiner auprès du clergé et des fidèles le caractère catholique de M. Louis Fréchette ; et, dans son zèle apparent pour l'Eglise n'avait pas hésité d'en faire ce pieux usage.

La calomnie fut saisie au bond et reproduite par

certaines journaux honorables et de bonne foi, tant au Canada qu'en Acadie ; le fait devint ainsi public, irrécusable ; tous les chrétiens en furent positivement assurés ; et aujourd'hui l'Alliance-française est une institution diabolique, et ceux qui en approchent sont des personnes dont il faut fuir le contact.

Les démons en enfer ne peuvent, paraît-il, faire aucun acte méritoire. Quand l'Alliance-française tend une main charitable et secourable à une colonie acadienne, on élève des doutes théologiques pour savoir si cette institution a le droit de faire une bonne action !

L'unique objet de l'Alliance, nous le répétons, c'est la propagation de la langue et de l'influence françaises dans les colonies et à l'étranger. L'argent dont elle dispose provient des contributions volontaires de ses membres et des amis de l'œuvre. La distribution s'en fait sans égard aux convictions religieuses des récipiendaires ; mais de fait ce sont les maisons religieuses, collèges et couvents, des colonies, de l'Afrique, des Echelles du Levant et de l'Extrême-Orient qui en reçoivent la plus large part.

La plupart de ses membres sont sans doute recrutés parmi les laïques ; il y a probablement des juifs, des protestants, des libres-penseurs mêlés à la grande majorité catholique. Mais tous ces gens là donnent leur denier pour une cause noble et sainte : la diffusion de la langue française par delà les mers ; cause que nous aimons et pour laquelle nos pères ont souffert l'exil et la mort.

Il y a une classe d'hommes qu'on ne rencontre pas à l'Alliance française, ni en aucun des lieux où il faut payer de sa personne et de sa bourse : c'est la classe de ceux qui, descendant de Jéricho à Jérusalem, se gardent bien de porter secours à celui que les voleurs ont laissé pour mort sur le bord de la route. Ceux-là se contentent de condamner les Samaritains et, au besoin, de les faire passer pour des hommes excommuniés par la synagogue.

De son vivant le grand Cardinal de Lavignerie fut un des présidents d'honneur de l'Alliance française. Mgr Guilbert, archevêque de Bordeaux, occupa aussi le même poste.

On nous objectera que ces prélats sont morts ; et que pendant leur vivant, ils ne trouvèrent pas toujours grâce aux yeux de certains journaux de la province de Québec.

Eh bien ! nous pouvons nommer parmi les vivants plusieurs cardinaux, dix archevêques, au moins vingt évêques, ainsi qu'un grand nombre de prélats connus pour leur sainteté et leurs lumières, et d'autres hauts dignitaires ecclésiastiques qui font aujourd'hui même partie de l'Alliance française.

Cela, nous le savons, ne convaincra pas ceux dont

toute la religion consiste à se trouver bien meilleurs que les autres et à le déclarer hautement. Ces journalistes continueront à écrire que l'Alliance-française est une institution du démon, condamnée par l'église de Rome, et que ceux qui en font partie ou qui en acceptent des secours, en vue de la propagation du français, sont de mauvais catholiques.

C'est leur manière à eux de pratiquer la charité fraternelle prêchée par Notre-Seigneur et par son disciple bien-aimé.

Ce n'est pas pour eux que nous écrivons, c'est pour nous-même, c'est dans un but personnel et mesquin que nous essayons de faire l'apologie de l'Alliance-française.

Sur la recommandation de M. l'abbé Biron, ce grand ami des Acadiens, cet apôtre de l'éducation française et chrétienne parmi nous, dont la mémoire est bénie de nos populations, l'Alliance-française a trouvé que l'ÉVANGÉLISE faisait œuvre de bon patriote acadien ; elle nous en fait compliment, et ses vœux sont accompagnés d'une jolie gratification annuelle au profit de notre journal.

Nous avons tout accepté—avec une reconnaissance émue—félicitations et gratification.

Mais il reste notre salut éternel que nous ne voulons pour aucune considération compromettre. C'est pour cela que nous avons commencé par disposer du décret d'excommunication lancé, au nom des "honnêtes gens," par le journal minuscule—nous nous abstenons de le nommer—dont il a été fait mention au commencement de cet article.

Nous tenons aussi à notre titre de catholique et à la considération de nos concitoyens. Voilà pourquoi nous nous sommes tout d'abord entouré de dix archevêques et de vingt évêques ; sans compter les prélats, chanoines, curés, archi-prêtres, M. Biron et les cardinaux que nous allions oublier.

Et comme le zèle des démolisseurs de l'Alliance-française ne connaît pas de bornes, nous voulions mettre à l'abri des foudres de nos confrères de la province de Québec celui qui nous vaut cet honneur et cette faveur, l'émile du Père Lefebvre, du Père Blanche, de M. Girroir d'Arichat, de M. Richard de Rogeraville, M. l'abbé Biron.—*L'Évangéliste de Weymouth, N. E.*

LES PETITES MISÈRES DU JOURNALISME

Nous reproduisons de l'*Opinion Publique* de Worcester, Mass., l'article suivant de M. Rémi Tremblay, ancien collaborateur du *Canada-Revue*, qui y a mis sa griffe, quoiqu'il ne l'ait pas signé. Il est bien en situation et s'applique au journalisme canadien-français tout aussi bien qu'au journalisme Canado-américain.

Le journalisme a ses beaux et ses mauvais côtés. C'est sans doute très agréable de pouvoir à heures

fixes exprimer sa propre pensée relativement aux questions d'intérêt public, mais l'homme de cœur qu'un irrésistible amour de la vérité a poussé vers le peu lucratif apostolat de la presse doit payer de bien des ennuis l'honneur de combattre en faveur de la justice.

D'abord on le jugera mal, on suspectera ses motifs ; il sera le point de mire des moqueries, des sarcasmes et des calomnies non-seulement de ses adversaires mais encore et surtout des médiocrités envieuses incapables de tolérer aucune espèce de supériorité morale et intellectuelle.

En politique, il sera obligé de faire la courte échelle à toutes les ambitions qui se dessinent dans son propre camp. Ses talents, il doit les employer à faire mousser ceux qui en sont dépourvus ; il doit renoncer à toute espèce d'avantages matériels et lorsqu'il aura usé sa vie à aplanir les voies pour d'autres, lorsque des exploiters se seront fait à ses dépens une réputation imméritée, il doit s'attendre à voir ceux qu'il aura hissés sur le pavois lui reprocher d'être resté pauvre, sans influence et à peu près ignoré.

Ce sont là des inconvénients qu'il connaissait d'avance il en a pris bravement son parti, préférant,—le naïf qu'il est,—le mérite réel aux succès usurpés. Aussi le côté sombre de sa situation a-t-il cessé de le préoccuper dès qu'il a pris ce que l'ami Clapin appellerait le *pli* journalistique. Les petites misères de la profession finissent par l'égayer et il se surprend à rire de bon cœur des nombreux travers que le journalisme moderne a le don de multiplier.

Hélas, il y a bien loin entre le journalisme idéal, rêvé par le débutant, et la froide réalité qui l'étreint dès ses premiers pas. Le brocantage des nouvelles donne lieu à une concurrence des plus effrénées. C'est à qui poussera le plus activement la vente au numéro, et pour arriver à dépasser ses concurrents on est prêt à braver toutes les convenances, à affronter tous les ridicules, à flatter, à provoquer au besoin tous les engouements, à pousser le servilisme jusqu'à ses plus extrêmes limites.

Nous en avons eu un exemple récent dans la débâche de suppléments, de détails, de redites, de gravures coloriées et non-coloriées qui ont signalé la réunion du récent conclave des Templiers.

On ne fera croire à personne que l'importance de cet événement justifiait l'innénarrable orgie de publicité à laquelle nos grands confrères américains se sont livrés. Intéressants ou non, ces fastidieux détails étaient destinés à amorcer les visiteurs. Ils étaient là trente mille dont il fallait se disputer la clientèle, et on a tâché de leur plaire au risque de mécontenter les autres.

Avec de pareils exemples sous les yeux, comment

voulez-vous que nos propriétaires de journaux franco-canadiens ne soient pas tentés, eux aussi, de pousser la circulation du journal au dépens de sa dignité. Sans doute, le système est faux, mais nous n'apprécions pas, nous constatons.

Le public a parfois des exigences qui sont incompatibles avec la justice. Au lieu de lui faire comprendre son erreur, on s'ingénie à lui inspirer d'autres désirs encore plus déraisonnables, que l'on tâche de satisfaire ; mais on ne se fait pas faute de négliger de remplir vis à vis de la foule, dont on brigue l'encouragement, le premier devoir d'un journaliste, devoir qui consiste à la renseigner avec honnêteté et à la conseiller avec sagesse.

Le journalisme est ouvert à tout venant. On dit qu'il conduit à tout à la condition d'en sortir ; il serait plus juste d'affirmer que tout y conduit à la seule condition qu'on y entre. Il n'y a pas de loi pour empêcher les imbéciles, les exploiters, les ignorants et les toqués de toutes les catégories de se bombarder journalistes du jour au lendemain.

Les hommes sérieux s'étonnent parfois de voir certains types se faire appeler M. le rédacteur par-ci, M. l'éditeur par-là, M. le journaliste gros comme le bras. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que le *refugium peccatorum* qui s'appelle la presse ne soit pas plus encombré, étant donnée la facilité avec laquelle des personnes apparemment intelligentes s'en laissent imposer par le premier charlatan venu.

Ces journalistes de pacotille sont naturellement incapables d'éprouver le désir d'élever le niveau de la presse. Le gain immédiat : voilà ce qu'il leur faut. Ils feraient toutes les bassesses imaginables pour avoir des abonnés, et ce n'est pas une simple inconvenance qui les fera hésiter. Ils imprimeront tout : les compliments les plus stupides, les réclames les plus ébouriffantes, les correspondances les plus abracadabrantes. Ce sont eux surtout qui ont accoutumé bon nombre de personnes à croire qu'en s'abonnant à un journal elles acquièrent le droit d'y faire insérer tout ce qu'elles veulent et de contrôler la rédaction à leur guise.

Il serait amusant de lire tous les conseils paternels que nous recevons par lettre pour la gouverne de notre journal, sans compter les instructions verbales qui nous sont généreusement octroyées. L'autre jour l'un de ces pseudo-directeurs *in-partibus* se présente à notre bureau et débute par cette élégante entrée en matière :

“ Ch'ut-abonné au *Pignon Public*. Quand que j'paye un journal que ch'u-t-abonné faut qu'i mette dedans ce que j'écris pour, ou ben j'le renhoueille.”

Comme il s'agissait d'une nouvelle importante—une visite d'une demie journée dans un village voisin,—

nous nous sommes empressé d'accéder au désir de notre interlocuteur, lequel poursuivait en ces termes : — " J'sais qu'y a des fautes, mais corroyez-les, moi j'ai pas le temps et pis j'ai perdu l'habitude ; j'ai pas ienque ça à faire moé, à écrire."

Le corroyage a été long et pénible. Il y avait là une telle quantité de cuirs que nous avons eu toutes les peines du monde à rendre sa communication intelligible.

Nous ne savions pas encore que nous étions corroyeur, mais nous savions déjà qu'on nous considérait comme le secrétaire universel, sinon perpétuel, des abonnés en travail d'adresses, discours, compliments, etc. Puisque l'occasion se présente, nous en profiterons pour avertir ceux qui nous ont demandé par lettre de leur préparer des chefs-d'œuvre de ce genre, que nous n'avons pas le temps de leur répondre personnellement.

Tant que nous avons pu y suffire, nous avons fait des compliments à une foule de gens que nous ne connaissons pas. Dans chaque cas, on nous avait promis de nous payer royalement, tout en se plaignant de la dureté des temps et en nous rappelant qu'on était abonné au journal. Nous n'avons jamais fixé de prix, n'étant guère disposé à marchander et sachant d'avance que si nous demandions \$1 pour un travail valant \$5, on se croirait volé. Nous n'avons rien demandé et nous n'avons rien reçu. Maintenant ça devient trop fréquent.

Le rédacteur d'un journal n'est pas le secrétaire banal de toute la chrétienté.

Il y a des gens qui, pour nous expliquer ce qu'ils veulent mettre dans l'adresse, etc., qu'ils nous demandent de rédiger, font autant de travail qu'il leur en faudrait pour préparer eux-mêmes le document désiré. Un peu plus de confiance en eux-mêmes les dispenserait de s'adresser à un tiers.

D'autres sont incapables d'écrire ou même d'expliquer ce qu'ils désirent et cependant, ils se sont laissés nommer par une assemblée publique comme étant seuls capables d'arranger ça aux petits oignons. Ceux-là devraient renoncer à se laisser attribuer des talents qu'ils n'ont pas.

Dans tous les cas, nous avons autre chose à faire qu'à exprimer, sur commande, des sentiments que nous ne saurions éprouver envers des personnes qui nous sont parfaitement inconnues, et ceux qui nous ont fait l'honneur de nous prier de les interpréter voudront bien faire leurs compliments eux-mêmes ou les faire rédiger par d'autres.

Il y a des gens qui se font de drôles d'idées sur la mission et les devoirs d'un journaliste. Le public a été excessivement gâté. C'est un peu la faute de tout le monde, mais les principaux coupables sont les journa-

listés eux-mêmes. Il faudra pourtant tracer quelque part la ligne de démarcation entre la complaisance raisonnable et le servilisme démagogique.

Il est à remarquer que, malgré tout, plus un journal s'affranchit des exigences déraisonnables des particuliers trop avides de notoriété, plus il monte dans l'estime publique. Tous les journaux sérieux devraient en conséquence s'entendre pour laisser aux publications éphémères, qui n'ont que cela pour les recommander, le monopole exclusif de la réclame inconvenante et ridicule.

REMI TREMBLAY.

L'ACTUALITÉ

UN CONCOURS D'APOLOGÉTIQUE CHRÉTIENNE

POUR VENIR EN AIDE AUX CROYANTS QUE TROUBLENT LES PROGRÈS DE LA SCIENCE.—LE PRIX HUGUES A L'INSTITUT CATHOLIQUE.—LES PROGRÈS PROFANES ET LA RÉVÉLATION CHRÉTIENNE. — LES PROGRÈS DE L'ASTRONOMIE

Le duel de la Science et de la Foi passionnait tout récemment les esprits. Ce duel peut s'offrir sous différents aspects.

C'est une souffrance pour les âmes droites que les contradictions présentées par ce que révèlent les connaissances exactes des choses et les vérités chrétiennes. Comment accorder crédit aux Écritures quand, sur ses points essentiels, le simple examen des faits naturels établit tant d'erreurs manifestes ?

Comment accepter une date pour la création du monde, à présent qu'on sait le monde né de l'infini des siècles ? Comment faire de la Terre le centre de l'univers quand l'astronomie nous permet de braquer sur la voûte céleste des télescopes si puissants ? Comment croire à l'arrêt du soleil par Josué maintenant que l'on sait le soleil immobile quant à nous. Voltaire et les sceptiques se sont plus à souligner ces actes de foi qui sont de scientifiques hérésies. C'est le grand argument dont on use encore dans la polémique courante. L'Église est gênée ; elle appelle à sa rescousse des arguments différents des anciens, insuffisants avec la culture qui est donnée de nos jours aux esprits. Elle conçoit que le *Credo*, dans sa sublime absurdité, n'apporte plus seul la sécurité aux âmes qui, trop savantes, sont inquiètes.

C'est l'origine d'un intéressant concours d'apologétique chrétienne qu'ouvre l'Institut catholique de Paris. Le sujet est celui-ci :

Du Miracle en face de la Science.

Qu'est-ce que le miracle ?

Est-il possible ?

Est-il rigoureusement véritable ?

Quelle est la valeur du miracle dans la démonstration de la vérité chrétienne ?

LE PRIX HUGUES

Dans le choix de ce sujet, l'institut catholique s'est montré fidèlement respectueux de la pensée qui présida à la fondation de ce prix, que Mgr d'Hulst précisait en ces termes : " Il s'agit de venir en aide aux âmes sincères que troublent dans leurs croyances religieuses les problèmes nouveaux soulevés par la science."

Ce qu'il a de particulièrement touchant dans la manière dont ce prix a été institué, c'est que la bienfaitrice, voulant garder l'anonyme, a voilé sa libéralité sous le nom de baptême d'une personne qui lui était chère.

Pour le premier concours qui avait lieu en 1891, c'est la fondatrice elle-même qui en posait le sujet : il s'agissait de rassurer les âmes troublées dans leur foi par les progrès de la science relativement à l'astronomie et à la physique générale : quelles relations établir entre ces nouvelles données et la révélation chrétienne ? La Faculté indiquait l'étude à faire en ces termes : " Les concurrents devront exposer sommairement les changements introduits par la science moderne dans la conception générale de l'origine et de la constitution de l'univers. Ils indiqueront les principales difficultés soulevées de ce chef contre la Révélation chrétienne. Puis ils traiteront cette double question ; 1^e Que valent ces difficultés contre l'existence d'un Dieu créateur ? 2^e Que valent-elles contre la cosmogonie biblique ? "

A ce premier concours, le prix était remporté par M. l'abbé Constant, directeur de la *Semaine religieuse* de Nice.

LES CONCOURS PRÉCÉDENTS

Le concours de 1893 posait une question qui était le complément du sujet traité la première fois ; mais à un point de vue saisissant et qui, plus d'une fois, a pu agiter les esprits religieux ; voici en quels termes était posé le problème : " Partant de ce fait que l'époque où la théologie chrétienne a fixé ses formules était celle où régnaient universellement les fausses conceptions cosmologiques de l'antiquité, les concurrents devront : 1^o étudier l'influence que la cosmologie géocentrique a pu exercer sur la façon d'entendre les dogmes chrétiens ; 2^o examiner la relation de ces mêmes dogmes avec la conception de l'univers : par exemple, de la rédemption de l'homme avec la petitesse relative de la terre, surtout dans l'hypothèse de la pluralité des mondes habités ; ou encore du ciel, de l'enfer, de la fin du monde, de la résurrection, avec la cosmologie moderne."

Le sujet du concours proposé pour 1895 et dont le prix vient d'être attribué était d'une nature toute différente : il devait résoudre les difficultés que soulève

la nécessité d'accorder la Providence de Dieu et sa bonté avec les difficultés apparentes des moyens de salut pour l'ensemble des hommes. La composition primée était celle de M. l'abbé Gombault, curé de Montlivaut, dans le Loir-et-Cher.

Par ce rapide aperçu, par le sujet des questions proposées—surtout pour le concours qui s'ouvre aujourd'hui—on voit quelle est l'idée générale qui préside à l'institution de ce prix.

Il s'agit de fortifier par de nouveaux arguments ceux qui seraient aux prises avec le doute. On renonce aux puérilités des premiers enseignements. Il faut lutter sur le terrain scientifique et mettre d'accord les termes les plus contradictoires.

A ce sujet, il s'est passé tout récemment un fait très particulier. Un prêtre de campagne avait écrit un livre sur le diable et l'enfer. Il reprenait tous les contes de bonne femme qui traînaient sur ce sujet. Il ne renonçait ni au chaudron, ni aux fourches, ni aux flammes, ni aux cornes, ni au pied fourchu. Le *Miroir des âmes* qui avait affolé tant de consciences pieuses, était pillé dans ce recueil d'ailleurs puénil. Des catholiques s'alarmèrent, le livre fut dénoncé à Rome et la congrégation de l'Index le mit en interdit.

Le diable n'est plus orthodoxe. On l'a expulsé de l'enseignement religieux. Il est devenu un personnage encombrant dans un temps où il est nécessaire de mettre à jour la Foi sur les données de la Science.

Les fêtes qui doivent avoir lieu à Rome à l'occasion du 25^e anniversaire de la libération de Rome promettent d'être très brillantes.

Elles seront inaugurées le 17 septembre par des combats de gymnastes ; le lendemain on ouvrira le concours de tir national et on découvrira le monument élevé à la villa Gloria en l'honneur des frères Cairelli.

Le 19, les maires de toutes les villes de l'Italie défilent pour se rendre à un meeting qui sera tenu au Capitole.

Le 20, les représentants des associations libérales et militaires se réuniront à la Porta-Pia où on inaugurerait un monument en souvenir de la libération de Rome.

Le 21 on ira en grand cortège visiter la tombe de Victor-Emmanuel et le monument élevé au Janicule, en l'honneur de Garibaldi.

Le 22, inauguration du monument élevé à Cavour et d'un nouveau pont sur le Tibre, qui portera le nom de Humbert I^{er}.

Le 23, enfin, sera le point culminant de ces solennités, car c'est ce jour-là que doit avoir lieu la " fête des drapeaux," où on verra réunis les drapeaux de tous les régiments de l'armée italienne.

Toutes ces réjouissances publiques se prolongeront jusqu'au 2 octobre.

A la suite du concours ouvert pour un hymne en l'honneur du 20 septembre, l'académie royale philharmonique a reçu 330 compositions musicales, dont plusieurs de Nice, Trieste et Trente.

LA VIE DROLE

UN SAINT CLOU POUR L'EXPOSITION DE 1900

A l'abbé Travo, futur cardinal (comme l'indique son nom).

Un groupe de patriotes français vient d'avoir une idée à la fois touchante et ingénieuse, celle de faire inaugurer l'Exposition de 1900 par le tzar de toutes les Russies.

Pour cela, le sympathique autocrate du Nord n'aurait pas besoin de quitter Pétersbourg.

Un simple bouton électrique qu'il pousserait, et crac ! voilà notre Exposition inaugurée.

Emile Gautier, dans un récent n° du *Figaro*, s'est longuement étendu sur cette glorieuse proposition, en a décrit les divers développements et, finalement, a émis des doutes sur la réalisation possible de cette superbe entreprise, à cause, dit-il, du peu d'intensité des courants arrivant de si loin.

L'électricité permet de faire des coups de Bourse à distance, elle ne permet pas d'en tirer un de canon.

Il y a encore bien des progrès à exécuter dans cette branche.

Alors, moi, qui ne suis pas un patriote, mais un être profondément religieux, j'ai eu aussi ma petite idée, une petite idée dont je suis assez content, ma foi !

C'est de faire inaugurer l'Exposition de 1900 par notre Saint-Père le Pape.

La faire inaugurer et la faire bénir du même coup ! C'est le même prix.

Dans ma combinaison, le Souverain Pontife ne serait pas forcé de quitter son vieux Vatican.

On relierait ce palais au Champ de Mars par un courant électrique d'une certaine intensité.

Mon projet se complique de plusieurs annexes : d'abord, un vaste bénitier de 34,000 mètres cubes, placé au centre de l'Exposition.

Le plus vaste bénitier du monde !

Ce bénitier serait constamment rempli d'une eau que Sa Sainteté consentirait certainement à bénir. Elle-même, téléphoniquement.

(On est arrivé à construire des téléphones qui transmettent la bénédiction, etc., etc., avec un déchet insignifiant.)

Le jour de l'inauguration, à l'heure dite, le successeur de saint Pierre appuiera sur un petit bouton électrique. Les courants déchainés par le saint doigt actionneront d'énormes pompes aspirantes et foulantes qui projetteront à l'air, avec une vigueur surhumaine, l'eau du sacré réceptacle (préalablement bénite).

Et cette can retombera en pluie bienfaisante sur toute la surface de la *Paris-Exhibition*.

Pendant ce temps, le téléphone, aidé de puissants microphones et de fantastiques porte-voix, redira les

paroles rituelles venant de Rome, paroles saintes sans lesquelles nulle entreprise des hommes ne saurait prospérer.

Avouez que ce spectacle ne serait pas bûnal !

On dit que la foi disparaît des âmes françaises. Evidemment, elle disparaît, mais pourquoi ? Parce qu'on ne fait rien pour l'y retenir.

Il faut, bon gré mal gré, que la Religion se décide à faire comme toutes les autres branches de l'industrie, qu'elle entre dans le mouvement !

Les affaires d'autrefois ne se faisaient pas comme celles de maintenant.

Aujourd'hui, impossible de rester debout sans ces deux béquilles : la Science, la Publicité.

Pour ce qui est de la Publicité, ça va bien, l'Eglise en joue comme une vieille virtuose. Mais la Science, ah dame ! la Science, il y a encore bien à faire dans cet ordre d'idées ! L'Exposition de 1900 est pour le catholicisme une occasion qui ne se représentera jamais !

Le comprendra-t-on à Rome ?

Reste la question de frais.

Un bénitier de 34,000 mètres cubes, l'installation électrique entre le Vatican et le Champ de Mars, les pompes aspirantes et foulantes, etc., etc., tout cela coûtera les yeux de la tête, m'objectait dernièrement Monseigneur d'Hulst.

Certes, on n'a rien pour rien ; mais qui empêche de couvrir les dépenses de cette entreprise et, au besoin, d'en tirer quelque profit au bénéfice du denier de saint Pierre ?

Un projet entre mille :

Vous connaissez ces petits appareils de distribution automatique qui vous remettent un objet quelconque contre le décime que vous insérez dans la fente *ad hoc* ?

Vous connaissez aussi, sans doute, ceux de ces appareils qui vous projettent à la face un peu de parfum pulvérisé ?

Vous les connaissez ? Bon !

Eh bien, pourquoi ne pas parsemer l'Exposition de 1900 d'appareils automatiques distribuant, pour deux sous, un peu d'eau bénite ?

De l'eau bénite par le Pape lui-même, ça n'est pas de la petite bière, dites donc, mes amis !

Il faudrait véritablement ne pas avoir deux sous dans sa poche ou posséder un parti pris farouche d'irréligion pour se refuser ce petit avantage.

Un de mes lecteurs m'a suggéré une autre idée pour 1900, idée très magnifique et bien humaine.

On construira, sur la place de la Concorde, une immense horloge, immense, immense, si immense qu'on pourra, au besoin, se servir de l'Obélisque comme balancier !

Cette immense horloge sera agrémentée d'une formidable sonnerie, avec d'énormes cloches, énormes !

Et toutes les nations, réunies à Paris dans ces joutes du travail et de la peine, pourront entendre — enfin — sonner l'heure de la Concorde.

ALPHONSE ALLAIS,

LE RETOUR

La mer fouette la côte de sa vague courte et monotone. De petits nuages blancs passent vite à travers le grand ciel, emportés par le vent rapide, comme des oiseaux ; et le village, dans le pli du vallon qui descend vers l'océan, se chauffe au soleil. Tout à l'entrée la maison des Martin-Lévesque, seule, au bord de la route. C'est une petite demeure de pêcheur, aux murs d'argile, au toit de chaume empanaché d'iris bleus. Un jardin large comme un mouchoir, où poussent des oignons, quelques choux, du persil, du cerfeuil, se carre devant la porte. Une haie le clôt le long du chemin.

L'homme est à la pêche, et la femme, devant la loge, répare les mailles d'un grand filet brun, tendu sur le mur ainsi qu'une immense toile d'araignée. Une fillette de quatorze ans, à l'entrée du jardin, assise sur une chaise de paille penchée en arrière, et appuyée du dos à la barrière, raccommode du linge, du linge de pauvre, rapiécé, repris déjà. Une autre gamine, plus jeune d'un an, berce dans ses bras un enfant tout petit, encore sans gestes et sans parole ; et deux mioches de deux et trois ans, le derrière dans la terre, nez à nez, jardinent de leurs mains maladroites et se jettent des poignées de poussière dans la figure.

Personne ne parle. Seul le moutard qu'on essaie d'endormir pleure d'une façon continue, avec une petite voix aigre et frêle. Un chat dort sur la fenêtre ; et des giroflées épanouies font au pied du mur un beau bourrelet de fleurs blanches, sur qui bourdonne un peuple de mouches.

La fillette qui coud près de l'entrée appelle tout à coup :

— M'man !

La mère répond : — Qué qu' t'as ?

— Le r'voilà.

Elles sont inquiètes depuis le matin, parce qu'un homme rôde autour de la maison : un vieux homme qui a l'air d'un pauvre. Elles l'ont aperçu comme elles allaient conduire le père à son bateau, pour l'embarquer. Il était assis sur le fossé en face de leur porte. Puis, quand elles sont revenues de la plage, elles l'ont retrouvé là, qui regardait la maison.

Il semblait malade et très misérable. Il n'avait pas bougé pendant plus d'une heure ; puis, voyant qu'on le considérait comme un malfaiteur, il s'était levé et était parti en traînant la jambe.

Mais bientôt elles l'avaient vu revenir de son pas lent et fatigué ; et il s'était encore assis, un peu plus loin cette fois, comme pour les guetter.

La mère et les filles avaient peur. La mère surtout se tracassait parce qu'elle était d'un naturel craintif, et que son homme, Lévesque, ne devait revenir de la mer qu'à la nuit tombante.

Son mari s'appelait Lévesque ; elle, on la nommait Martin, et on les avait baptisés les Martin-Lévesque. Voici pourquoi : elle, avait épousé en premières noces un matelot du nom de Martin, qui allait tous les étés à Terre-Neuve, à la pêche de la morue.

Après deux années de mariage, elle avait de lui une petite fille et elle était encore grosse de six mois quand le bâtiment qui portait son mari, les *Deux-Sœurs*, un rois-mâts-barque de Dieppe, disparut. On n'en eut

jamais aucune nouvelle ; aucun des marins qui le montaient ne revint ; on le considéra donc comme perdu corps et biens.

La Martin attendit son homme pendant dix ans, élevant à grand-peine ses deux enfants ; puis, comme elle était vaillante et bonne femme, un pêcheur du pays, Lévesque, veuf avec un garçon, la demanda en mariage. Elle l'épousa, et eut encore de lui deux enfants en trois ans.

Ils vivaient péniblement, laborieusement. Le pain était cher et la viande presque inconnue dans la demeure. On s'endettait parfois chez le boulanger, en hiver, pendant les mois de bourrasques. Les petits se portaient bien, cependant. On disait :

— C'est des braves gens, les Martin-Lévesque. La Martin est dure à la peine, et Lévesque n'a pas son pareil pour la pêche.

La fillette assise à la barrière reprit :

— On dirait qui nous connaît. C'est p't-être ben quéque pauvre d'Epreville ou d'Auzebosc

Mais la mère ne s'y trompait pas. Non, non, ça n'était pas quelqu'un du pays, pour sûr !

Comment il ne remuait pas plus qu'un pieu, et il fixait ses yeux avec obstination sur le logis des Martin-Lévesque ; la Martin devint furieuse et, la peur la rendant brave, elle saisit une pelle et sortit devant la porte.

— Qué que vous faites là ? — cria-t-elle au vagabond.

Il répondit d'une voix enrouée :

— J' prends la fraîche, douc ! J' vous fais-ti tort ?

Elle reprit : — Pourquoi qu' vous êtes quasiment en espionnage devant ma maison ?

L'homme répliqua : — Je n' fais d' mal à personne. C'est-i' point permis d' s'asseoir sur la route ?

Ne trouvant rien à répondre, elle rentra chez elle.

La journée s'écoula lentement. Vers midi, l'homme disparut. Mais il repassa vers cinq heures. On ne le vit plus dans la soirée.

Lévesque rentra à la nuit tombée. On lui dit la chose. Il conclut : — C'est quéque fouineur ou quéque malicieux.

Et il se coucha sans inquiétude, tandis que sa compagne songeait à ce rôdeur qui l'avait regardée avec des yeux si drôles.

Quand le jour vint, il faisait grand vent, et le matelot, voyant qu'il ne pourrait prendre la mer, aida sa femme à raccommode ses filets. Vers neuf heures, la fille aînée, une Martin qui était allée chercher du pain, rentra en courant, la mine effarée, et cria :

— M'man, le r'voilà !

La mère eut une émotion, et, toute pâle, dit à son homme :

— Va ; parler, Lévesque, pour qu'il ne nous guette point comme ça, parce que, mé, ça me tourne les sens.

Et Lévesque, un grand matelot au teint de brique, à la barbe drue et rouge, à l'œil bleu percé d'un point noir, au cou fort, enveloppé toujours de laine, par crainte du vent et de la pluie au large, sortit tranquillement et s'approcha du rôdeur.

Et ils se mirent à parler.

La mère et les enfants les regardaient de loin, anxieux et frémissants. Tout à coup, l'inconnu se leva et s'en vint, avec Lévesque, vers la maison.

La Martin, effarée, se reculait. Son homme lui dit :

—Donne li un p'tieu de pain et un verre de cidre. I n'a rien mâqué depuis avant-hier.

Et ils entrèrent tous deux dans le logis, suivis de la femme et des enfants. Le rôdeur s'assit et se mit à manger, la tête baissée sous tous les regards.

La mère, debout, le dévisageait ; les deux grandes filles, les Martin, adossées à la porte, l'une portant le dernier enfant, plantaient sur lui leurs yeux avides, et les deux mioches, assis dans les cendres de la cheminée, avaient cessé de jouer avec la marmite noire, comme pour contempler aussi cet étranger.

Lévesque, ayant pris une chaise, lui demanda :

—Alors, vous v'nez de loin ?

—J viens d'Cette.

—A pied, comme ça ?

—Oui, à pied. Quand on n'a pas les moyens, faut ben.

—Ousque vous allez donc ?

—J'allais t'ici.

—Vous y connaissez quéqu'un ?

—Ça se peut ben.

Il se turent. Il mangeait lentement, bien qu'il fût affamés, et il buvait une gorgée de cidre après chaque bouchée de pain. Il avait un visage usé, ridé creux partout, et semblait avoir beaucoup souffert. Lévesque lui demanda brusquement :

—Comment que vous vous nommez ?

Il répondit sans lever le nez :

—Je me nomme Martin.

Un étrange frisson secoua la mère. Elle fit un pas, comme pour voir de plus près le vagabond, et demeura en face de lui, les bras pendants, la bouche ouverte. Personne ne disait plus rien.

Lévesque enfin reprit : — Etes-vous d'ici ?

Il répondit : — J' suis d'ici.

Et comme enfin il levait la tête, les yeux de la femme et les sens se rencontrèrent et demeurèrent fixes, mêlés, comme si les regards se fussent accrochés.

Et elle prononça tout à coup, d'une voix changée, basse, tremblante : — C'est-y té, mon homme ?

Il articula lentement : — Oui, c'est mé.

Il ne remua pas, continuant à mâcher son pain.

Lévesque, plus surpris qu'ému, balbutia :

—C'est té, Martin ?

L'autre dit simplement :

—Oui, c'est mé.

Et le second mari demanda :

—D'où que tu d'viens donc ?

Le premier raconta :

—D'la côte d'Afrique. J'ons sombré sur un banc. J'nous sommes ensauvés à trois, Picard, Vatinel et mé. Et pi j'avons été pris par des sauvages qui nous ont tenus douze ans. Picard et Vatinel sont morts. C'est un voyageur anglais qui m'a pris-t-en passant et qui m'a reconduit à Cette. Et me v'là.

La Martin s'était mise à pleurer, la figure dans son tablier.

Lévesque prononça :

—Qué que j'allons fé, à c't'heure ?

Martin demanda :

—C'est té qu'es s'n homme ?

Lévesque répondit :

—Oui, c'est mé !

Ils se regardèrent et se turent.

Alors, Martin, considérant les enfants en cercle au-

tour de lui, désigna d'un coup de tête les deux fillettes.

—C'est-i' les miennes ?

Lévesque dit :

—Oui.

Il ne se leva point ; il ne les embrassa point ; il constata seulement : — Bon Dieu, qu'à a son grandes !

Lévesque répéta ;

—Qué que j'allons fé ?

Martin, perplexe, ne savait gnère plus. Enfin il se décida :

—Moi, j'f'rai à ton désir. J' ne veux pas t' faire tort. C'est contrariant tout de même, vu la maison. J'ai deux éfants, tu n'a trois, chacun les siens. La mère, c'est-ti à té, c'est-ti à mé ? J' suis consentant à ce qui te plaira ; mais la maison, c'est à mé, vu qu' mon père me l'a laissée, que j'y sieus né, et qu'elle a des papiers chez le notaine.

La Martin pleurait toujours, par petits sanglots, caché dans la toile bleue du tablier. Les deux grandes fillettes s'étaient rapprochées et regardaient leur père avec inquiétudes.

Il avait fini de manger. Il dit à son tour :

—Qué que j'allons fé ?

Lévesque eut une idée :

—Faut aller chez l'curé, i' décidera.

Martin se leva, et comme il s'avanzait vers sa femme, elle se jeta sur sa poitrine en sanglotant :

—Mon homme ! te v'là ! Martin, mon pauvre Martin, te v'là ! Elle le tenait à pleins bras, traversée brusquement par un souffle d'autrefois, par une grande secousse de souvenirs qui lui rappelaient ses vingt ans et ses premières étreintes.

Martin, ému lui-même, l'embrassait sur son bonnet. Les deux enfants, dans la cheminée, se mirent à hurler ensemble en entendant pleurer leur mère, et le dernier-né, dans les bras de la seconde des Martin, clama d'une voix aiguë comme un fifre faux.

Lévesque, debout attendait :

—Allons, dit-il, faut se mettre en règle.

Martin lâcha sa femme, et, comme il regardait ses deux filles, la mère leur dit :

—Baisez vot' pé, au moins.

Elles s'approchèrent en même temps, l'œil sec, étonnées, un peu craintives. Et il les embrassa l'une après l'autre, sur les deux joues, d'un gros bécot paysan. En voyant approcher cet inconnu, le petit enfant poussa des cris si perçants, qu'il faillit être pris de convulsions.

Puis les deux hommes sortirent ensemble.

Comme ils passaient devant le café du Commerce, Lévesque demanda :

—Si je prenions toujours une goutte ?

—Moi, je veux ben, déclara Martin.

Ils entrèrent, s'assirent dans la pièce encore vide et Lévesque cria :

—Eh ! Chicot, deux fil-en-six, de la bonne, c'est Martin qu'est r'venu, Martin, celui à ma femme, tu sais ben, Martin des *Deux Sœurs*, qu'était perdu.

Et le cabaretier, trois verres d'une main, un carafon de l'autre, s'approcha, ventru, sanguin, bouffi de graisse, et demanda, d'un air tranquille :

—Tiens ! te v'là donc, Martin ?

Martin répondit :

—Mé v'là ! . . .

COMPAGNIE D'EXPOSITION DE MONTREAL

Quatrième



Exposition



Provinciale

12 AU 21 SEPTEMBRE 1895

Grande Exposition de Bestiaux, Chevaux,
Bêtes à cornes, Moutons, Cochons, Volailles

EXPOSITION DE CHIENS

Splendides Produits d'Horticulture exposés, Manufactures
Machineries, Industrie, Produits Agricoles et de Laiterie.

Musée Historique. Attractions Spéciales. Navire de Guerre de Sa Majesté dans le Hâvre.
Prix réduits sur tous les Chemins de Fer.

S. C. STEVENSON,

Gérant et Secrétaire.

Envoyez chercher la Liste des Prix.

Le "SUN" Compagnie d'Assurance sur la Vie du Canada.

SIÈGE SOCIAL, MONTREAL.

ROBERTSON MACAULAY, *Président.*

T. B. MACAULAY, *Secrétaire.*

HON. A. W. OGILVIE, *Vice-Président.*

IRA B. THAYER, *Surintendant des Agences.*

G. F. JOHNSTON, *Assistant Surintendant des Agences.*

L'année 1894 a, jusqu'à maintenant, été des plus satisfaisante et, avec un zèle soutenu de la part de nos agents, elle montrera une augmentation suffisante. Cela veut dire beaucoup pour la compagnie spécialement si l'on considère la crise commerciale qui se fait sentir partout. Ce résultat est surtout dû au fait que le "SUN" du Canada est devenu tout à fait populaire. Sa police sans conditions et son habile, prudente direction ont fait leur œuvre.

Une Autre Raison.

Le "SUN" du Canada est la première compagnie qui introduisit la police sans conditions et ce fait a pendant de longues années, été une des principales



attractions de ses polices. Cette compagnie a, depuis, fait un pas de plus en avant et émet des polices non confiscales. Le contrat d'assurances d'un porteur de police ne peut, d'après ce privilège, être résilié aussi longtemps que sa réserve est assés élevée pour acquitter une prime qui, sans qu'il ait besoin de le demander, est payée sous forme d'un emprunt remboursable en tout temps.

Demandez à nos agents

De vous expliquer

Ce système.

O. LEGER,

**GERANT DU DEPARTEMENT FRANCAIS
POUR LA VILLE ET LE DISTRICT DE MONTREAL.**